

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N° 79/189 DU 5/5/79
Portant nomination de Monsieur EBON Philippe
Attaché des SAF de 2° échelon en qualité de
Directeur de la Fonction Publique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'acte n°038/PCI/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation
et fonctionnement des Pouvoirs Publics;

Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;

Vu le décret n°77/626 du 21 Novembre 1977 portant nomination de Monsieur
ISSAMBO Louis en qualité de Directeur de la Fonction Publique;

Le Conseil de ~~Cabinet~~ entendu ;

DECRETE :

Article 1er.-- Monsieur EBON Philippe, Attaché des SAF de 2° échelon est nommé
Directeur de la Fonction Publique en remplacement de Monsieur ISSAMBO Louis appelé
à d'autres fonctions.

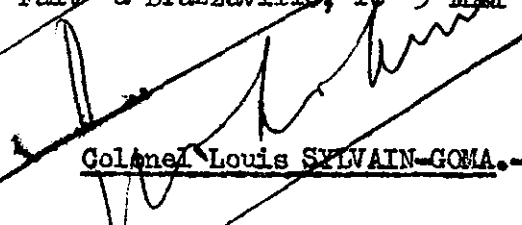
Article 2.-- Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont
abrogées.

Article 3.-- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de
service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 5 MAI 1979

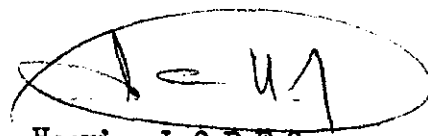
Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde de Sceaux


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.--

Le Ministre des Finances,


Victor TAMBA-TAMBA.--


Henri LOPES.--